



**CAPN DES ADAENES DU 11 AVRIL 2013  
DECLARATION PREALABLE DU SNASUB-FSU**



La CAPN de ce jour est essentiellement chargée d'examiner les demandes de mutations inter.

Avec un nombre de demandeurs sensiblement identique à 2012 soit 549 et des possibilités d'accueil (PA) qui augmentent cette année à 113 PA pour revenir au nombre de 2011, obtenir une mutation inter reste très difficile. Rappelons qu'il y avait 163 PA en 2009 et 180 les années précédentes.

Les suppressions de postes et des académies qui ferment le mouvement interacadémique pour pouvoir assurer les restructurations de services et la carte comptable sont les principales explications. 2 entrées seulement sur Montpellier et Rennes c'est inacceptable pour les collègues bénéficiant des priorités légales et pour ceux qui constatent sur les sites académiques que les postes offerts à l'intra dépassent nettement les possibilités offertes à l'inter.

Tous les postes en Universités, CROUS et Outre Mer sont pourvus par PRP.

C'est anormal et hormis les Universités où les PRP sont une « solution » au droit de veto des présidents, les autres PRP pourraient être évités.

Ces mutations au profil vont contre le principe selon lequel le titulaire d'un grade peut exercer l'ensemble des emplois qui lui correspondent.

Concernant la mise en place d'un mouvement spécifique pour les Attachés principaux et CASU, dit mouvement PPHR, sur des postes identifiés par les académies comme étant les plus lourds et correspondant pour beaucoup à des postes de CASU, si cela constitue des possibilités supplémentaires pour les APAENES, la solution systématisée des postes à profil et la non prise en compte des grades quelque soit le type de postes n'est pas acceptable en soi.

Sur ces postes difficiles ou à fortes responsabilités, il serait plutôt nécessaire de réaliser des formations « prise de poste » et des stages professionnalisants aux collègues concernés!

Nous contestons encore le profilage des postes de Gestion Comptable et rappelons que la séparation ordonnateur/comptable doit conduire à ce que les chefs d'établissement ne soient pas associés aux procédures de sélection des candidats sur ces postes.

En réalité, nous évoluons dangereusement vers la généralisation des mutations au profil, de gré à gré sans prise en compte du caractère collectif de la gestion des corps : PRP, BIEP, PPHR vont dans ce sens.

Cela empêche les collègues de pouvoir prétendre à l'ensemble des postes.

Profilage et resserrement des possibilités de muter, le constat est très négatif.

Il manque des possibilités d'accueil et ni les priorités légales ni la volonté de muter des collègues ne sont satisfaites.

Enfin, nous demandons que les postes en Centrale soient attribués soit clairement au barème soit comme PRP. La note de service reste imprécise sur ce point Les collègues doivent connaître et comprendre les modalités des affectations en Centrale via le mouvement inter.

Sur les salaires, le blocage de la valeur du point d'indice empêche toute revalorisation salariale sérieuse dégradant ainsi un pouvoir d'achat largement entamé par des pertes cumulés depuis de nombreuses années

Nous sommes ouverts à des discussions sur une remise à plat indemnitaire et une remise en cause de la PFR.

Sur l'évaluation et la reconnaissance de la valeur professionnelle des agents, nous voulons dire ici notre opposition à la procédure de l'entretien individuel dès lors qu'elle débouche sur un compte-rendu dont le contenu est lié à des enjeux de carrière important pour les agents.

Nous restons opposés à la lettre et à l'esprit du décret n° 2010-888 tant il néglige le travail en équipe des agents dans les déroulés de carrière et les procédures d'avancement, sans parler des attributions indemnitaires au mérite.

Sur les carrières, la création prochaine du grade à accès fonctionnel ne nous satisfait pas parce que les conditions pour y accéder sont difficiles et que cela constitue la seule solution pour progresser. Une mauvaise réponse au vrai problème du débouché des carrières des APAENES.

Plus généralement, nous voulons ici porter les inquiétudes des collègues face aux restructurations et fusions dans les services académiques où les Attachés subissent comme « cadres » des pressions terribles et les agents comptables et gestionnaires d'établissement qui pâtissent d'une carte comptable imposée.

Les suppressions de postes qui hélas se poursuivent dans nos secteurs dans la plupart des académies désorganisent les services et les établissements.

La déconcentration des mesures sur les postes aboutit à des traitements très différenciés entre les académies concernant par exemple les fusions/absorptions des DSDEN sans politique nationale.

Pour conclure, nous interviendrons lors de cette CAPN pour améliorer autant que possible le tableau annuel des mutations 2013, dans l'intérêt des collègues et pour le Service public que nous construisons chaque jour ensemble.

**Les Commissaires paritaires nationaux ADAENES/APAENES  
Thomas VECCHIUTTI, Rémy CAVALLUCCI**